

La Page des Dames

Nette tendance à la procrastination !

C'est le résultat d'un test effectué par une de mes connaissances.

Ses jours ne sont pas en danger mais son "affection " peut nuire à ses proches, à ses collègues de travail. Elle peut même avoir des conséquences "invalidantes " au sein de la SISL en commençant par son comité, sa section, son secteur, les différentes commissions, le comité central et même le président central pour son rapport d'activités annuel.

Il paraît qu'au début, cette tendance nous fait remettre à demain tout ce que nous n'aimons pas faire, tout ce qui nous fait peur ou nous ennueie.

Il paraît qu'après, elle nous fait croire qu'il nous faut des heures pour faire quelque chose alors qu'en réalité il ne faut que quelques minutes pour se débarrasser de la tâche à accomplir.

Il paraît encore que vous avez de plus en plus besoin d'attendre la dernière minute pour faire ce qui est devenu, au fil des jours, votre hantise, car l'approche de l'échéance vous stimule, vous donne des ailes, vous pousse à agir et à cesser de temporiser, enfin ! pour votre plus grand bonheur.

Hélas, juste à ce moment-là, il vous manque des éléments essentiels que d'autres devaient vous donner. Ils sont en retard. C'est inadmissible. C'est trop tard pour les atteindre. Vous ne pouvez rien terminer et vous ne serez plus dans les temps impartis "pour rendre votre copie ". Evidemment, vous n'êtes pas tout seul dans le même cas. Hélas, il y en a d'autres, et celui qui doit faire le rapport final attend et s'impatiente.

Heureusement, il a pris le soin de se ménager quelques jours supplémentaires. Mais attention, il ne fera pas de téléphone, il ne fera pas de rappel. L'ultime délai passé, les retardataires seront classés dans la colonne "non reçu à ce jour".

Depuis cette expérience, il a décidé de faire les comptes à rebours pour échelonner les tâches à accomplir, afin de respecter les dates des échéanciers. Ca lui rappellera les conseils pour réussir son mariage : 6 mois avant, pensez à envoyer vos faire-part, 3 mois avant ..., etc. etc.

Et surtout, n'oubliez pas de prendre un verre de blanc bien frais avec les membres de votre comité. Vous l'aurez bien mérité.

Josiane Zonca